

République Française Département du Gard – Commune de Montfaucon

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal

du 7 février 2024 - N°2

L'an deux mil vingt-quatre, le 7 février 2024 à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier ROBELET.

<u>Étaient présents</u>: M ROBELET Olivier, Mme SOURET BORDARY Lisiane, M MOUTURAT Nicolas, Mme BALAZUT Doriane, Mme AUBERT Marie-Laure, Mme BIZZOTTO Janine, M CHAUDRONNIER Jean-Marie, Mme BRESSY Armelle, M OURS Denis, Mme DUCARRE Céline, M TARDIEU Stéphane, M MONTELS Fabrice et Mme SAURINA MICHEL Christel

Absent:

Absente excusée: M MICALLEF Florian donne procuration à M MONTELS Fabrice.

Il désigne Madame BIZZOTTO Janine, secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire a déclaré ouverte la séance du Conseil Municipal.

1- Approbation du procès-verbal du précédent conseil en date du 11 janvier 2024 :

Approuvé à l'unanimité :

Contre: 0

Abstention: 0

Pour: 14

2- Tableau des effectifs : création de postes

Il appartient au conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial. Considérant la nécessité de créer 1 poste d'agent spécialisé des écoles maternelles (ASEM) principal de 1ère classe et de créer un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe en raison du tableau d'avancement de grade 2024. Ces postes sont permanents à, temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Approuvé à l'unanimité :

Contre: 0

Abstention: 0

Pour: 14

3- Bilan de la concertation pour l'identification des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (EnR) ainsi que de leurs ouvrages connexes

Une concertation publique a eu lieu du 15 au 30 janvier 2024. Personne n'est venu consulter le dossier et personne n'a apporté de remarque.

Approuvé à la majorité :

Contre: 0

Abstention: 0

Pour: 14

4- Identification des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (EnR) ainsi que de leurs ouvrages connexes

Conformément à cette délibération la concertation publique s'est tenue du 15/01/2024 au 30/01/2024 inclus. Par délibération en date du 7 février 2024, le conseil municipal en a tiré le bilan. Le conseil municipal doit à présent arrêter les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestre de production d'énergies renouvelables (ZAENR) identifiées pour la commune. A l'issue de cette concertation, et tenant compte des observations, il est proposé d'identifier 2 zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables : Toutes les toitures bâties de la commune et la zone dites « l'ile de la Gardette »;

Approuvé à la majorité :

Contre: 0

Abstention: 0

Pour: 14

Questions diverses

Néant

L'ordre du jour, étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le secrétaire de séance, BIZZOTTO Janine

Monsieur le Maire, ROBELET Olivier